



RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01178

Numéro SIREN : 518 911 433

Nom ou dénomination : A.S.E.S SARL

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/003507

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/003507**
n°de gestion : **2009B01178**
n°SIREN : **518 911 433 RCS Vienne**

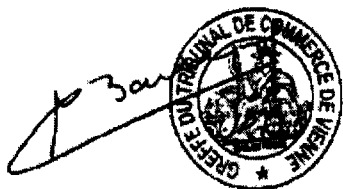
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 12/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.S.E.S SARL - Société à responsabilité limitée
route de Crémieu ZI les Dauphins - Bât B 38230 Tignieu-jameyzieu -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



610134

SARL A.S.E.S

Bilan

3557

S189M433

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	22 500	17 379	5 121	6 621
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	2 807	2 570	238	493
Autres immobilisations corporelles	228 817	189 249	39 568	64 780
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 304		13 304	13 304
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	267 429	209 198	58 231	85 198
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	34 249		34 249	30 009
Créances				
Clients et comptes rattachés	36 256		36 256	55 753
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 562		1 562	3 145
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 909		6 909	3 047
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	80 014		80 014	35 898
Charges constatées d'avance	696		696	15 885
TOTAL ACTIF CIRCULANT	159 685		159 685	143 737
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	427 114	209 198	217 916	228 935




SARL A.S.E.S**Bilan**

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	107 573	81 792
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	32 361	25 782
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 435	113 073
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		20 637
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		20 637
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	8 735	7 802
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	849	4 409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 726	66 228
Personnel	4 707	8 269
Organismes sociaux	11 878	7 495
Etat, Impôts sur les bénéfices	263	263
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 323	759
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	22 171	16 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	72 481	115 862
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	217 916	228 935

SARL A.S.E.S

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	692 843	100,00	660 145	99,98	32 698	4,95
Production vendue			125	0,02	-125	-100,00
Autres produits	10		2 309	0,35	-2 299	-99,57
Total	692 853	100,00	662 579	100,35	30 274	4,57
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	268 949	38,82	242 635	36,75	26 315	10,85
Variation de stock (m/ses)	-4 240	-0,61	-6 635	-1,00	2 395	-36,09
Autres achats & charges externes	143 298	20,68	137 221	20,78	6 077	4,43
Total	408 007	58,89	373 221	56,53	34 786	9,32
MARGE SUR M/SES & MAT	284 846	41,11	289 358	43,82	-4 512	-1,56
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	4 990	0,72	4 481	0,68	509	11,35
Salaires et Traitements	160 344	23,14	185 577	28,11	-25 233	-13,60
Charges sociales	23 195	3,35	9 493	1,44	13 703	144,35
Amortissements et provisions	29 884	4,31	30 395	4,60	-511	-1,68
Autres charges	27 716	4,00	26 408	4,00	1 307	4,95
Total	246 128	35,52	256 354	38,83	-10 225	-3,99
RESULTAT D'EXPLOITATION	38 718	5,59	33 004	5,00	5 713	17,31
Charges financières	845	0,12	4 218	0,64	-3 372	-79,96
Résultat financier	-845	-0,12	-4 218	-0,64	3 372	-79,96
RESULTAT COURANT	37 872	5,47	28 787	4,36	9 086	31,56
Charges exceptionnelles	277	0,04	255	0,04	22	8,63
Résultat exceptionnel	-277	-0,04	-255	-0,04	-22	8,63
Impôts sur les bénéfices	5 234	0,76	2 750	0,42	2 484	90,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	32 361	4,67	25 782	3,90	6 580	25,52

SARL A.S.E.S

route Centre Commercial
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU
Code NAF : 4778A
Siret : 51891143300010

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2016

SARL A.S.E.S **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SARL A.S.E.S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 217 916 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 32 361 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 980 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

SARL A.S.E.S**Notes sur le bilan**

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	22 500			22 500
<i>Immobilisations corporelles</i>	228 708	2 917		231 625
<i>Immobilisations financières</i>	13 304			13 304
Total	264 512	2 917		267 429
Amortissements & provisions :				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	15 879	1 500		17 379
<i>Immobilisations corporelles</i>	163 435	28 384		191 819
<i>Immobilisations financières</i>				
Total	179 314	29 884		209 198
ACTIF NET				58 231

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		2 917		2 917
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		2 917		2 917
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice				

SARL A.S.E.S**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 58 726 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	13 304		13 304
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	36 256	36 256	
<i>Autres</i>	8 471	8 471	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	696	696	
Total	58 726	45 422	13 304
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

SARL A.S.E.S**Notes sur le bilan****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 71 632 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	40 726	40 726		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	22 171	22 171		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>	8 735	8 735		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	71 632	71 632		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	20 637			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	8 735			

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.S.E.S GENERALE D'OPTIQUE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000.00 €
Siège social : Place du Dauphiné
38230 TIGNIEU JAMEYZIEU
518 911 433 RCS VIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 MAI 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 32 361.34 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 32 361.34 €
- Soit un bénéfice distribuable de 32 361.34 €
- Une somme de 24 000.00 €
à titre de dividende, soit par part,
un montant de 48.00 €
- et le solde, soit 8 361.34 €
au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 48.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents, selon le tableau ci-après :

Exercice	Dividendes	Abattement 40%	Revenus à déclarer
2013	20261	8.104	20.261
2014	néant	néant	néant
2015	néant	néant	néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
La Gérance

